



LIVRET de formation AES Animateur en ENVIRONNEMENT SUBAQUATIQUE FSGT

es@plongee.fsgt.org

Nom :

Prénom :





CURSUS ENVIRONNEMENT FSGT

*Commission Environnement subaquatique et image
1^{er} septembre 2023*

Pollution, dérèglement climatique, artificialisation du littoral et dégradation des habitats... doivent encourager les plongeurs à mener, au-delà de la simple connaissance, des actions locales qui contribuent à mieux connaître et à protéger l'environnement subaquatique.

La commission Environnement et Image encourage les clubs, **dans le respect des valeurs de la FSGT** et de la réglementation en vigueur, à proposer au plus grand nombre, enfant et adulte, plongeur scaphandre ou apnéiste, débutant ou confirmé, des animations qui permettent d'observer, de connaître et de préserver l'environnement subaquatique.

Au sein des clubs FSGT, les animations peuvent être **diverses et variées** en fonction du contexte local :

- Cours de biologie marine ou de vie en eau douce,
- Visite pédagogique d'aquarium, de musée,
- Détermination de laisse de mer,
- Identification et comptage d'espèces,
- Restauration d'habitats,
- Participation à une veille environnementale,
- Participation à un projet de sciences participatives,
- Nettoyage de plage ou de site de plongée,
- Actions visant à réduire les impacts des activités humaines sur le milieu aquatique,
- Plongée thématique,
- Etc.

Les plongeurs, comme les animateurs, sont libres de pratiquer des animations diversifiées ou de se spécialiser dans une thématique.

Lorsque des plongées sont organisées, l'organisation et l'encadrement de celles-ci sont conformes au code du sport et au MdM FSGT.

Afin d'être comptabilisées dans le cursus de formation, une ou plusieurs animations doivent être déclarées, pour validation, à la commission environnement et image (es@plongee.fsgt.org) au mieux une semaine avant la première date, si le club souhaite une diffusion de l'information, et au plus tard dans les 10 jours qui suivent sa réalisation (pour validation des certifications).

Le cursus est décliné de la façon suivante :

- PES : plongeur en environnement subaquatique
- AES : Animateur en environnement subaquatique



Déclaration d'animation(s) en environnement subaquatique FSGT

Une copie doit-être envoyée à la commission environnement subaquatique (es@plongee.fsgt.org) au plus tard dans les 10 jours suivant la réalisation de la première animation.

Date(s) et lieu(x) de formation :

Nom et prénom des plongeurs participants : (Préciser : candidat PES ou AES)	Nom et prénom des plongeurs participants : (Préciser : candidat PES ou AES)

Descriptif de ou des animations :

- Cours en salle
- Opération de nettoyage
- Plongée scaphandre
- Rando PMT
- Laisse de mer
- Estran
- Autre :

Nom, prénom et signature de l'AES (ou FES* ou MES*) organisateur :

Autres AES, (FES*, MES*) intervenants :

Nom, prénom et signature du président du club organisateur :

*FES/MES : Formateur / Moniteur en Environnement subaquatique, ancien cursus ou équivalent FFESSM



ANIMATEUR EN ENVIRONNEMENT SUBAQUATIQUE FSGT

INTRODUCTION

Ce document formalise la formation et la validation du AES : animateur en environnement subaquatique au sein de la FSGT.

I- But du niveau

Organiser et mettre en œuvre des animations en lien avec la connaissance et la préservation de l'environnement subaquatique.

II- Prérequis à la formation

- Être majeur et licencié à la FSGT.
- Être titulaire au minimum du PE20 ou du certificat d'apnéiste de niveau 1.
- En l'absence de MES disponible pour la formation, prendre contact directement avec la commission environnement subaquatique (es@plongee.fsgt.org) pour établir un plan de formation.

III- Conditions de validation

- Rédiger et envoyer le dossier projet validé par un MES licencié à la FSGT à la commission environnement subaquatique.
- En l'absence de MES, le dossier est à envoyer directement à la commission environnement subaquatique.

IV- Délivrance du brevet

- Le dossier validé par un MES permet la délivrance du brevet AES par la commission environnement subaquatique suite à la saisie de la demande dans la base des brevets et à la transmission par mail de toutes les pièces du dossier à : es@plongee.fsgt.org.
- Pour un dossier qui n'a pas été validé par un MES : celui-ci est examiné par la commission environnement subaquatique et validé par le responsable de la commission. Si besoin est, une discussion entre la commission et le demandeur peut avoir lieu pour finaliser et faire aboutir le projet.
- Un dossier projet peut être porté par plusieurs personnes (3 maximum) qui souhaitent devenir AES sur la même formation de la même structure : les noms et prénoms des différents demandeurs sont inscrits sur le même dossier.

CONTENU DE LA FORMATION

Le plongeur :

- 1- A participé à l'organisation et à la réalisation d'une ou plusieurs animations en lien avec son futur projet,
- 2- A supervisé l'identification des espèces rencontrées lors des animations en observations réelles (plongées, rando PMT, laisse de mer, estran, aquarium),
- 3- A sensibilisé les plongeurs à la protection de la vie aquatique sous toutes ses formes,
- 4- Diffuse, respecte et fait respecter la charte internationale du plongeur responsable de l'association **Longitude 181 Nature (longitude181.org)**,
- 5- A réalisé et présenté à la commission ES une étude personnelle sur un ou plusieurs composants d'un écosystème aquatique régulièrement visité dans sa pratique.

DOSSIER

Projet d'animations en environnement subaquatique en vue de l'obtention du brevet d'animateur en environnement subaquatique :

A envoyer à : es@plongee.fsgt.org

Si deux ou trois personnes suivent, sur un temps donné, la même formation et souhaitent s'investir dans le même projet, les parties 1 et 2 qui seront identiques n'ont pas besoin d'être réécrites.

Plongeurs	1	2	3
Nom			
Prénom			
N° de licence			
N° de téléphone			
Mail :			
Club			

1ère partie : présentation de l'expérience individuelle.

- A) Être titulaire du PES FSGT (*n° et date d'obtention à communiquer*) **ou** justifier de participations (6 demi-journées) à des projets de sciences participatives, plongées de suivi d'espèces, laisse de mer, nettoyage ... (*Dates, lieux, justificatifs à joindre*).
- B) Avoir participé à l'organisation et à la réalisation d'animations en ES au sein d'un club FSGT (*validation par un MES FSGT **ou** dates, lieux et justificatifs à joindre*).

2ème partie : projet.

- A) Animations prévues : public cible, dates, lieux, thèmes, outils et supports pédagogiques envisagés.
- B) Collaboration éventuelle avec d'autres associations, personnels scientifiques, institutions ...

3ème partie : évaluation des connaissances.

A) Formations suivies : cursus bio FFESSM, cours bio FSGT (animation déclarée à la commission ES), brevets professionnels ou études universitaires dans le domaine de la biologie, de l'écologie ...

Validation par un MES FSGT ou copies des justificatifs à joindre.

B) Présentation d'une étude personnelle d'un ou plusieurs composants d'un écosystème aquatique fréquenté (apnée ou scaphandre) : localisation géographique, substrats, habitats, conditions physico-chimiques, principales espèces, relations symbiotiques, trophiques, espèces endémiques, protégées, invasives...

La liste est non exhaustive et doit être accompagnée de photos ou de croquis. Le fond (exactitude des informations) et la forme (tri, organisation et mise en relation des informations) seront pris en compte.



Attestation de participation à l'organisation et à la réalisation d'une animation en environnement subaquatique FSGT / candidat AES

Nom du plongeur :

Prénom :

N° de licence FSGT :



Date et lieu de formation :

Horaires :

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Cours en salle | <input type="checkbox"/> Opération de nettoyage | <input type="checkbox"/> Plongée scaphandre |
| <input type="checkbox"/> Rando PMT / Apnée | <input type="checkbox"/> Laisse de mer / Estran | <input type="checkbox"/> Autre : |

Descriptif de l'animation :

Nom, prénom et signature du responsable de l'animation :

Nom, prénom et signature du président du club :





Attestation de réussite AES FSGT

Animateur en Environnement Subaquatique

(en attente de validation sur la base des brevets FSGT)

Copie à envoyer à la commission : es@plongee.fsgt.org

Nom et prénom :

N° de licence FSGT :

Nom du club :

Le candidat a présenté tous les justificatifs demandés et a démontré sa capacité à organiser des animations en environnement subaquatique.

Date :

Nom, prénom et signature du MES FSGT ayant supervisé la réalisation du dossier ou nom, prénom et signature du responsable de la commission environnement subaquatique :